

poste du budget des dépenses lorsque la Chambre en sera saisie. Je fournis l'assurance coutumière que ces droits et priviléges seront respectés; l'adoption du projet de loi ne les restreindra en rien.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 2^e fois.)

TROISIÈME LECTURE

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand ce bill sera-t-il lu pour la troisième fois?

L'honorable M. Macdonald: J'en propose la troisième lecture dès maintenant.

L'honorable M. Isnor: J'aimerais demander à l'honorable leader du Gouvernement (l'honorable M. Macdonald) si, advenant l'adoption de ce bill, le Parlement se réunira avant que d'autres crédits puissent être votés?

L'honorable M. Macdonald: L'adoption de ce bill procurera assez de fonds, d'après les prévisions budgétaires qui ont été déposées, pour assurer l'administration jusqu'à la fin d'octobre.

L'honorable M. Isnor: Est-ce à dire que le Parlement se réunira en octobre, avant qu'il faille accorder d'autres fonds?

L'honorable M. Macdonald: Pour ce moment, je ne voudrais pas présumer de parler au nom du Gouvernement qui sera au pouvoir après le 10 juin.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 3^e fois puis adopté.)

BILL DES SUBSIDES n° 5

PREMIÈRE LECTURE

Un message est reçu de la Chambre des communes avec le bill n° 419, intitulé: loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1958.

Le bill est lu pour le 1^{er} fois.

DEUXIÈME LECTURE

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand ce bill sera-t-il lu pour la deuxième fois?

L'honorable W. Ross Macdonald: J'en propose la deuxième lecture dès maintenant.

Honorables sénateurs, la Chambre des communes a adopté les crédits du ministère des Postes. Ce bill assurera, à l'égard de ces crédits, la différence entre les montants indiqués dans le budget principal et le budget supplémentaire des dépenses et les montants déjà prévus à l'égard de ces crédits dans les bills de crédits provisoires adoptés jusqu'ici. Cette différence est de \$63,057,096.18. Il n'est pas demandé de crédits complets pour d'autres postes. A la question qu'a posée l'hono-

rable sénateur d'Halifax-Dartmouth (l'honorable M. Isnor), je répondrai donc que l'adoption de ce bill procurera au ministère des Postes assez de fonds, d'après les prévisions budgétaires déposées, pour qu'il accomplisse son travail jusqu'à la fin de la présente année financière.

L'honorable M. Davies: Le leader du Gouvernement au Sénat (l'honorable M. Macdonald) nous dirait-il si ces crédits accordés au ministère des Postes, que nous sommes sur le point d'adopter, comportent le rétablissement du régime de deux distributions par jour de courrier, dans nos villes?

L'honorable M. Macdonald: Ces crédits ne prévoient pas le rétablissement des deux distributions par jour du courrier.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 2^e fois.)

TROISIÈME LECTURE

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand lirons-nous le projet de loi pour la troisième fois?

L'honorable M. Macdonald: J'en propose dès maintenant la troisième lecture.

(La motion est agréée et le bill est lu pour la 3^e fois, puis adopté.)

TRAVAUX DU SÉNAT

Sur la motion tendant à l'ajournement.

L'honorable M. Macdonald: Honorables sénateurs, Son Honneur le Président nous a lu un message du secrétaire du Gouverneur général nous informant que l'honorable Patrick Kerwin, juge en chef du Canada et comme député de Son Excellence le Gouverneur général, viendra dans cette salle à 9 heures ce soir afin de donner la sanction royale à certains projets de loi. Avant de proposer la levée de la séance, quitte à nous réunir de nouveau au son du timbre, vers 8 heures et 45 minutes, puis-je profiter de l'occasion qui m'est offerte pour remercier tous les honorables sénateurs de l'aide, de l'encouragement et de la collaboration qu'ils m'ont manifestés durant la session, qui a été très agréable. En vérité, je dois dire que le travail m'a plu dès mon arrivée au Sénat. Mon association avec tous les honorables sénateurs a certes été une joie pour moi.

Je tiens à remercier tout spécialement les présidents des divers comités de leur fidélité aux devoirs qu'ils avaient acceptés. Le travail confié aux comités a été toujours effectué avec diligence, perfection et rapidité.

Je tiens aussi à remercier le chef de l'opposition (l'honorable M. Haig) et je prie le chef suppléant de l'opposition (l'honorable M. Marcotte) de lui transmettre mon témoignage